



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
SEANCE du 25 septembre 2024

2024/50

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasie régulièrement convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent – Mme FOURES Josiane - M. FABRE Alain – Mme HURLIN Régine – M. HIBSCHELE Jean-Marc – Mmes ARNAUD GIBOULET Sophie- POULLET Danielle - -- BAECKER Sybille - -- MM AUBIN Dimitri - BECHARD Alain– Mmes PANAFIEU Blandine - M. ALTIER Jonathan – Mme MENALDO KEBDANI Nadia -

ABSENTS EXCUSES : Mmes SCHMITT Marie Gil - DE CORO Jessica - MM NEVEU James - COULON Daniel – ALTIER Jonathan - REBUFFAT Jacky

PROCURATIONS : Mme SCHMITT MG à Mme BAECKER S.  
Mme DE COROC J. à Mme ARNAUD GIBOULET S.  
M. NEVEU J. à Mme POULLET D.  
M. COULON D. à M. HIBSCHELE JM  
M. REBUFFA J. à Mme MENALDO KEBDANI N.

Soit 18 votants

**OBJET** : Demande de FDC à la CA Nîmes Métropole pour la construction d'un city stade

Le Conseil municipal,  
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire,  
VU le code général des collectivités territoriales,  
VU la délibération 2024/47 portant attribution du marché de construction d'un city stade et approbation du plan de financement

CONSIDERANT la doctrine de la CA Nîmes Métropole en matière d'attribution de fonds de concours aux communes membres,

Après en avoir délibéré, **Décide à l'unanimité**

**Article 1<sup>er</sup>** : de d'approuver le plan de financement ci-joint et de solliciter l'aide financière de la CA Nîmes Métropole pour la construction du city stade.

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le maire à signer les documents se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus.



Le Maire  
**Gilles TIXADOR**

*Par délégation*  
*J. H. B. Schiller*  
*[Signature]*

*Porte des Gorges du Gard - Site classé*

